

M. LE PRESIDENT DE LA MRAE
DREAL GRAND EST
SERVICE EVALUATION
ENVIRONNEMENTALE
14 RUE DU BATAILLON DE MARCHE N°24
BP 10001
67050 STRASBOURG CEDEX

OBJET : PLU DE BERRU – MODIFICATION N°1

Demande d'avis conforme sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
De la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Tel : 03.26.77.73.70

Référence :
26/LAA/NB/1

Affaire suivie par :

Téléphone :
03.26.77.73.70

E-mail :
Lionel.azoabdoulaye@
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de BERRU, je sollicite votre avis, conformément aux articles R104-33 et suivants du code de l'urbanisme, sur l'absence de nécessité de réaliser une étude environnementale.

Cette demande d'examen au cas par cas s'accompagne du projet de la modification n°1 du PLU de BERRU en vue d'en déterminer son inéligibilité à évaluation environnementale.

En application des articles R104-33 et suivants du code de l'urbanisme, nous sollicitons votre avis préalable. Sans réponse de votre part dans un délai de deux mois, l'avis sera réputé favorable.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président,
Signé électroniquement le 05/08/2026
10e Vice-président
Stanislas CREUSAT

